

Providis Protection Juridique Globale

Critères de segmentation

Critères pour l'acceptation :

Lors de la souscription d'une assurance protection juridique Providis Protection Juridique Globale, le risque est accepté [ou refusé] sur la base des critères suivants ou, le cas échéant, d'une combinaison de ceux-ci:

► **le lieu de résidence habituel du preneur d'assurance.**

AG Insurance n'est autorisée à assurer que les risques situés en Belgique. Dans le cadre d'une assurance protection juridique, le pays où se situe le risque est le pays dans lequel le preneur d'assurance a son lieu de résidence habituel.

► **pour les options «1 véhicule», «2 véhicules», «tous les véhicules» : le pays où le véhicule est immatriculé.**

AG Insurance n'est autorisée à assurer que les risques situés en Belgique. Pour les véhicules, le pays du risque est le pays où le véhicule est immatriculé.

